

Nombre de membres	16
Membres présents	10
Pouvoirs	0
Exprimés	10
Oui	10
Non	0

Accusé de réception en préfecture
087-200049278-20240410-DEL-2024-29-DE
Date de télétransmission : 12/04/2024
Date de réception préfecture : 12/04/2024



EXTRAITS DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le 10 avril, le Bureau Syndical du PETR du Pays Monts et Barrages dûment convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire, à Bujaleuf sous la présidence de Laurent PAQUET, Vice-Président.

Date de la convocation : 2 avril 2024

MEMBRES À VOIX DÉLIBÉRATIVE - PRÉSENTS :

Alain DARBON - Estelle DELMOND - Michaël KAPSTEIN - Henri LAVAUD - Lionel LEMASSON - Gilles MATINAUD - Laurent PAQUET - Jean-Claude SAUTOUR - Michel THEYS - Guy TOUZET.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

DÉLIBÉRATION N° 2024-29

OBJET : EMPLOI-FORMATION - FILIÈRE ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE **ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF DES STRUCTURES ESS ACTION SOCIALE/CARE**

Monsieur le Vice-Président rappelle qu'en 2019, l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) a été identifiée comme une filière prioritaire dans le cadre de la GPECT.

En 2022, plusieurs réunions ont eu lieu avec les têtes de réseaux nationales et régionales et ont permis d'identifier les secteurs à enjeux sur le territoire parmi lesquels, le secteur du lien social / du care est identifié comme prioritaire. Un travail sur les premiers éléments de diagnostic de ce secteur à des échelles nationales, régionales, départementales a été réalisé.

En 2023, un travail sur la responsabilité territoriale des structures de l'ESS du secteur du CARE et du lien social a été lancé avec la réalisation d'une enquête auprès des structures du territoire en vue de valider et compléter les enjeux identifiés à des échelles « supra » ; l'établissement d'un diagnostic partagé ; la définition et la priorisation des enjeux communs à traiter collectivement et la co-construction d'un programme d'actions pour répondre aux enjeux par le prisme de la responsabilité territoriale des entreprises (RTE) et de l'utilité sociale.

Des enjeux prioritaires et à traiter collectivement ont été identifiés :

- les rôles du projet associatif : attraction et fidélisation des salariés, valorisation de l'utilité sociales et territoriale de la structure ;
- la gouvernance : le rôle et la responsabilité de l'administrateur ;
- la gestion des ressources humaines ;
- l'évolution des carrières : socle de compétences communes, création de passerelles entre les structures du territoire, montée en compétences avec des plans de développement des compétences ;
- le recrutement et l'attractivité des postes ;
- la politique d'accueil des salariés et leur intégration.

Afin de répondre à ces enjeux, un programme d'accompagnement collectif des 5 structures volontaires, est proposé avec des accompagnements collectifs sur des enjeux thématiques qui nécessitent un accompagnement par une ingénierie externe spécialisée avec la mise en place d'un DLA collectif et d'un Zoom RH.

Objectifs du Le DLA collectif :

- Appréhender les notions d'utilité sociale et de responsabilité territoriale des entreprises
- Identifier et mesurer son utilité sociale et sa responsabilité territoriale
- Valoriser ces éléments en interne et en externe pour renforcer la visibilité et l'attractivité de sa structure
- Identifier les axes de progression et les actions susceptibles d'être mises en œuvre

Objectifs du Zoom RH :

- Développer sa marque employeur territoriale et sa capacité à attirer des candidats (RTE, utilité sociale)
- Améliorer l'intégration et la fidélisation des salariés
- Améliorer la gestion des ressources humaines et l'organisation du travail
- Cartographier les compétences communes des structures de l'action sociale du territoire pour faciliter les passerelles et la mobilité professionnelle
- Élaborer un plan de développement des compétences
- Identifier des besoins de formation communs en vue de les territorialiser

Les conditions de mise en œuvre :

- Durée : 10 jours d'accompagnement dont 7 en collectif et 2,5 jours en individuel (0,5 jours par structure)
- Animation : par un prestataire externe unique, sélectionné par BGE, Uniformation et le PETR sur la base d'un cahier des charges corédigé.
- Coût : financement par BGE, Uniformation et le territoire (3000 € à la charge du PETR). Aucun reste à charge pour les structures accompagnées.

Il est donc proposé de lancer une consultation sur devis pour recruter un prestataire externe spécialisé dans la mise en œuvre d'un DLA collectif et d'un zoom RH selon le calendrier suivant :

- Lancement de la consultation : début mai
- Date limite de réception des offres : mi-mai
- Choix du prestataire : Bureau syndical du 5 juin 2024

Il est précisé que les crédits nécessaires à la mise en œuvre de cette prestation sont inscrits au budget principal 2024 du PETR.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau syndical, à l'unanimité, autorisent le Président ou son représentant à lancer une consultation pour le recrutement d'un prestataire.

Fait et délibéré à Bujaleuf
Les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures.

**Le Vice-Président,
Laurent PAQUET**

